

# La réduction des groupes de consonnes finales en français de Montréal

Paul Pupier et Lynn Drapeau

Numéro 3, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800025ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800025ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pupier, P. & Drapeau, L. (1973). La réduction des groupes de consonnes finales en français de Montréal. *Cahier de linguistique*, (3), 127–145.  
<https://doi.org/10.7202/800025ar>

LA RÉDUCTION DES GROUPES DE CONSONNES FINALES  
EN FRANÇAIS DE MONTRÉAL

La simplification des groupes de consonnes finales est un phénomène très répandu du français canadien. Toutefois, nous ne connaissons pas de publication traitant de ce problème du point de vue génératif. C'est la question que nous abordons ici, nous limitant cependant au français de Montréal<sup>1</sup>.

1. Description des co-occurrences

En finale de mot, on trouve en français les groupes consonantiques énumérés en (1) (où O représente les occlusives, F les fricatives, N les nasales et L les liquides).

(1)	LL	LO	LF	LN
	OL	OO	OF	ON

---

1. Bien que Lynn Drapeau ait été l'informateur principal et que nous n'ayons pas fait d'enquête sociolinguistique sur les phénomènes décrits ici, nous ne nous sommes pas privés de vérifier nos données autour de nous. Nous avons aussi pu écouter les enregistrements faits par l'équipe de Gillian Sankoff et Henrietta Cedergren de l'Etude sociolinguistique du français à Montréal. Leur corpus, on le sait, a été recueilli conformément aux bonnes manières sociolinguistiques. Nous remercions ces collègues de leur aide. Nous avons aussi profité de discussions avec Luc Légaré, Marc Picard, Diana Masny, Benoît Jacques, Yves Morin, Kathleen Connors et Michel Prairie. Une version préliminaire de cet article a été lue au Congrès des Sociétés savantes à l'Université McGill le 30 mai 1972. Notre travail a été en partie financé par une subvention donnée à André Dugas par le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre du Programme de formation de chercheurs et d'action concertée.

FL	FO	*FF	FN
*NL	*NO	*NF	NN <sup>2</sup>

Notons qu'il s'agit bien de groupes consonantiques finaux car la présence du [ə] après ces consonnes est exceptionnelle au niveau phonétique : la prononciation [arbre] "arbre" ne se trouve guère que pour dicter ou en débit très lent. Nous verrons au paragraphe 5 comment traiter les relations entre le /ə/ sous-jacent et la simplification des groupes de consonnes. Remarquons que le tableau (1) ne contient aucune occurrence de semi-voyelle précédée de consonne en finale de mot, suite impossible en français. La table 1 représente donc les combinaisons possibles du français. Les groupes impossibles sont précédés de l'astérisque.

On retrouve dans les tableaux de (2) des illustrations de ces diverses possibilités combinatoires.

(2a) Voyelle <sup>—</sup> liquide <sup>—</sup> liquide

merlé      perlé      parlé<sup>3</sup>

(2b) Voyelle <sup>—</sup> liquide <sup>—</sup> occlusive

galbé	bulbé	tildé	soldé	algué	largué
barbé	herbé	gardé	cordé	orgué	
palpé	pulpé	lourdé	pelté	calqué	quelqué
écharpé	extirpé	exalté	révolté	barqué	monarqué
		tarté	alerté		

- Le tableau (1) a été élaboré à l'aide du dictionnaire inverse de Juilland. Il ne contient donc que les mots que le français de Montréal a en commun avec le français de France. D'ailleurs nous n'avons pas retenu les mots inusités à Montréal. Notre liste mériterait donc d'être complétée. Mais nous ne connaissons pas de dictionnaire inverse pour le français canadien. À l'occasion nous avons cependant ajouté des mots québécois dans (2).
- Pour une meilleure lisibilité, nous remplaçons par la notation orthographique les représentations phonétiques, toutes les fois que celles-ci pourraient détourner l'attention du problème considéré. Par ailleurs, nous soulignons deux fois les éléments qui ne peuvent être omis dans la prononciation.

(2c) Voyelle  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  liquide  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  fricative

valv $\emptyset$	larv $\emptyset$	berc $\emptyset$	forc $\emptyset$	belg $\emptyset$	héberg $\emptyset$
énerg $\emptyset$	golf	vals $\emptyset$		gorg $\emptyset$	
serf	nerf			arch $\emptyset$	torch $\emptyset$

(2d) Voyelle  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  liquide  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  nasale

calm $\emptyset$	palm $\emptyset$	incarn $\emptyset$	cern $\emptyset$	borgn $\emptyset$	épargn $\emptyset$
film	arm $\emptyset$	dicern $\emptyset$	gouvern $\emptyset$		
alarm $\emptyset$	germ $\emptyset$	corn $\emptyset$	lucarn $\emptyset$		

(2e) Voyelle  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  occlusive  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  liquide

probabl $\emptyset$	possibl $\emptyset$	monocl $\emptyset$	sabr $\emptyset$	vinaigr $\emptyset$
éducabl $\emptyset$	nobl $\emptyset$	oncl $\emptyset$	sombr $\emptyset$	émigr $\emptyset$
capabl $\emptyset$	meubl $\emptyset$	pétoncl $\emptyset$	memb $\emptyset$	nègr $\emptyset$
érabl $\emptyset$	humbl $\emptyset$	boucl $\emptyset$	chamb $\emptyset$	pègr $\emptyset$
formidabl $\emptyset$	doubl $\emptyset$	angl $\emptyset$	zèbr $\emptyset$	âpr $\emptyset$
valabl $\emptyset$	solubl $\emptyset$	règl $\emptyset$	timbr $\emptyset$	lèpr $\emptyset$
minabl $\emptyset$	chasubl $\emptyset$	ongl $\emptyset$	omb $\emptyset$	prop $\emptyset$
diabl $\emptyset$	obstac $\emptyset$	exempl $\emptyset$	sacr $\emptyset$	rompr $\emptyset$
trembl $\emptyset$	tabernacl $\emptyset$	simpl $\emptyset$	nacr $\emptyset$	plâtr $\emptyset$
ensembl $\emptyset$	spectacl $\emptyset$	ampl $\emptyset$	sucr $\emptyset$	lett $\emptyset$
faibl $\emptyset$	miracl $\emptyset$	trip $\emptyset$	cad $\emptyset$	arbit $\emptyset$
bibl $\emptyset$	bycicl $\emptyset$	peup $\emptyset$	cendr $\emptyset$	contr $\emptyset$
pénibl $\emptyset$	artic $\emptyset$	coupl $\emptyset$	cylindr $\emptyset$	rencontr $\emptyset$
horribl $\emptyset$			poud $\emptyset$	feutr $\emptyset$
			intègr $\emptyset$	aut $\emptyset$

(2f) Voyelle  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  occlusive  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  occlusive

accept $\emptyset$	adapt $\emptyset$	pac $\emptyset$	affect $\emptyset$	act $\emptyset$
adopt $\emptyset$	ap $\emptyset$	tac $\emptyset$	contact $\emptyset$	dialect $\emptyset$
adep $\emptyset$	concept $\emptyset$	exact $\emptyset$	collect $\emptyset$	direct $\emptyset$
abrupt $\emptyset$		verdic $\emptyset$	correct $\emptyset$	insect $\emptyset$
		architect $\emptyset$	strict $\emptyset$	



(21) Voyelle  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  nasale  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  nasale

indemn $\acute{e}$       hymn $\acute{e}$

## 2. Justification des représentations sous-jacentes

2.1 D'aucuns auront pensé que nous faisons comme si le montréalais était un décalque malhabile du parisien et qu'il n'est pas justifié de présenter les suites des tableaux (1) et (2) comme décrivant exactement les finales de mot en montréalais. À vrai dire de telles séquences se trouvent en français de France, mais elles ont aussi une validité à un niveau plus profond pour le français de Montréal. Ainsi, certains Montréalais n'auront jamais de mots finissant par un groupe bruisante  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  liquide<sup>4</sup> : *cadre* sera toujours prononcé [ka<sup>u</sup>d]; cependant la présence du [r] est nécessaire si l'on veut expliquer la formation de dérivés morphologiques tels que *cadrage*, *encadre*, *encadrement*, où les suffixes sont respectivement [aʒ], [e], [mã], selon un processus régulier et productif.

2.2 De surcroît, les mots de base eux-mêmes peuvent être prononcés de la façon suggérée par le tableau (1). Beaucoup de Montréalais à un certain niveau de style gardent les consonnes finales; *cadre* peut aussi être prononcé [kadr], etc. La simplification des groupes consonantiques finaux est un processus variable qui dépend de divers facteurs linguistiques et sociaux et les alternances entre forme de base et forme simplifiée font partie du répertoire verbal de beaucoup de Montréalais.

## 3. Explicitation des règles

### 3.1 Comparaisons entre les réalisations montréalaises et parisiennes

3.1.1 Si la représentation lexicale est la même pour beaucoup de mots montréalais et parisiens, les règles phonologiques qui s'y

---

4. 'Bruissante' est la traduction donnée dans Dell 1971 à anglais *obstruent* (= [-sonorant]).

appliquent ne sont, cependant, pas toujours identiques. Il existe, certes, en français de France une règle d'application très fréquente qui efface facultativement les liquides après bruisante en finale de mot devant consonne :

"un pauvre type"	[ãpov(rə)'tip]
"une pauvre femme"	[ɣnpov'fam]

mais on ne dit généralement pas en français de France :

*[mɔ̃pova'mi]	"mon pauvre ami"
*[ile'f]mã'pov]	"il est vachement pauvre"

Pour le français de France, on aurait donc la règle

(3) L → ∅ / [-son]\_\_\_#[+cns]<sup>5</sup>

3.1.2 Comme on le voit dans le tableau (2), le phénomène a une toute autre ampleur en québécois : d'abord non seulement les liquides mais aussi les nasales et même les occlusives sont effacées en finale de mot à Montréal. Par exemple :

[ka'pab]	"capable"
[vi'neg]	"vinaigre"
[dlãtu'zjas:]	"de l'enthousiasme"
[d <sub>z</sub> ja'ɛk]	"dialecte"
[isa'dap]	"il s'adapte"

5. Notre règle (3) est la règle LIQUEF' de Dell (1971), p. 106. Il est possible que la règle soit plus générale en français de France. Ainsi dans un film du commandant Cousteau un des membres de l'équipage crie à plusieurs reprises : [ɛ'ʃuf] en parlant d'une baleine. Le contexte indique clairement que la traduction en français standard est *Elle souffle !* (et non *Elle souffre !*). Il semble que le [R] (pharyngal) du français de France est plus solide que le [r] antérieur du français canadien. C'est peut-être la raison pour laquelle il ne tombe pas dans les exemples de 3.1.1. Quoi qu'il en soit, la règle (3) ne peut être simplifiée pour le français de France en L → ∅ / [-son]\_\_\_#.

[ynbu <sup>l</sup> ras:]	"une bourrasque"
[ãnasjɔna <sup>l</sup> !Is:] <sup>6</sup>	"un nationaliste"

3.1.3 De plus, ces consonnes tombent non seulement devant une consonne mais aussi devant une voyelle et devant la pause.

On dira donc :

[ãpovgar <sup>l</sup> sõ]	"un pauvre garçon"
[ãpova <sup>l</sup> mi] ,	"un pauvre ami"
[jebẽ <sup>l</sup> po:v]	"il est bien pauvre"

Nous avons des exemples parallèles avec nasales et bruis-  
santes finales :

[sõpt <sub>s</sub> i <sup>l</sup> kas:]	"son petit casque"
[ãnasjɔna <sup>l</sup> !Isar <sup>l</sup> dã]	"un nationaliste ardent"
[jɔboku <sup>l</sup> drIt]	"il a beaucoup de rythme"
[ãnImãʒe <sup>l</sup> !Ik]	"un hymne angélique"

### 3.2 Restrictions sur les contextes

3.2.1 Si l'on considère maintenant le contexte précédant la con-  
sonne finale, il y a des restrictions à apporter :

- i. C'est seulement après bruisante que la consonne tombe.
- ii. Une liquide bloque la chute de la consonne suivante à la finale :

[Ynly <sup>l</sup> karn <sub>n</sub> ]	"une lucarne"
[i <sup>l</sup> pɛlt <sub>n</sub> ]	"il pellete"
[i <sup>l</sup> par <sub>n</sub> ]	"il parle"

- iii. Derrière la consonne nasale, il n'y a que la consonne [n], et ce [n] peut s'effacer. Ainsi dans les exemples suivants

---

6. [I], [Y], [U] désignent les voyelles relâchées correspondant aux voyelles tendues [i], [y], [u] respectivement.



[im(n)]	"hymne"
[ɛ̃ <sup>l</sup> dɛm(n)]	"indemn <sup>e</sup> "

On aimerait pouvoir se débarrasser de ces cas qui sont les seuls de leur espèce, mais les variantes avec [n] ([imn] et [ɛ̃<sup>l</sup>dɛmn]) existent bel et bien, et on a aussi le dérivé *indemnité*. Les représentations sous-jacentes /imn/ et /ɛ̃<sup>l</sup>dɛmn/ sont donc à conserver par fidélité aux principes énoncés précédemment, et on ne pourra pas considérer que les nasales appartiennent à la même classe que les liquides relativement à l'effacement à la finale.

3.2.2 Les fricatives présentent aussi des particularités. Ce sont les seules consonnes qui ne s'effacent pas entre bruisante et fin de mot. Ainsi on a la forme,

[eklɪp <u>s</u> ]	"éclipse"
-------------------	-----------

et tous les autres exemples du tableau (2g). Il est étrange que les consonnes qui s'effacent dans ces contextes soient seulement les liquides et les nasales d'une part et les occlusives d'autre part : ces segments ne constituent pas une classe naturelle.

On est alors tenté de régulariser les faits en interprétant à nouveau les suites phonétiques occlusive fricative comme des phonèmes affriqués uniques. De fait, certaines de ces suites apparaissent dans les emprunts à l'anglais de mots terminés par des affriquées. Il s'agit des mots se terminant par [tʃ] et [dʒ] comme dans *match* /maʃ/ et *bridge* /briʒ/. (De même on pourrait prendre les emprunts à l'allemand en [-t<sub>s</sub>] *quartz*, *ersatz* comme se terminant par une affriquée.) Mais il y a d'autres suites occlusive fricative qui, elles, sont d'origine indigène, celle en [ks] et [ps]. Dire que les mots en [ks] s'écrivent avec la lettre unique *x* ne permet pas bien entendu, de prouver le caractère monophonématique de [ks]. Y a-t-il alors des arguments proprement phonologiques en faveur de l'interprétation monophonématique de [ks] et [ps] ? Ce ne sont guère que des raisons de symétrie

du système. On a [ts] et [dz] qui sont des variantes des phonèmes uniques /t/ et /d/ devant [i], [y], [j] et [ɥ], et on aimerait pouvoir dire que [ks] et [ps] leur sont parallèles. Malheureusement, au point de vue distributionnel [t<sub>s</sub>] et [d<sub>z</sub>] n'apparaissent jamais en position prépausale. Par ailleurs, /p/, /k/, /s/ constituent trois phonèmes distincts; il manque donc une autre raison favorable à l'interprétation monophonématique de [ps] et [ks]. Nous rejetons donc cette interprétation, en ayant cependant conscience que le comportement des fricatives est encore une énigme.

3.2.3 La dernière classe de consonnes finales qui pose des problèmes est celle des nasales. Les nasales finales peuvent être précédées des consonnes [t] comme dans *rythme*, [s] comme dans *enthousiasme*, *spasme*, [g] comme dans *dogme*, d'une liquide (*calme*, *arme*) en enfin d'une autre nasale (*indemme*). Certains de ces contextes ne posent pas de problèmes : après [t] et [m] la consonne nasale tombe régulièrement, après une liquide elle demeure, tout aussi régulièrement. Mais elle demeure aussi après [g] dans :

[dɔɡm]	"dogme"
[e'nigm]	"énigme"

On ne voit pas de raison phonétique à cette particularité du [g]; il se peut que la nasale ne tombe pas dans *énigme* et *dogme* à cause du caractère savant de ces mots. Mais dans *diaphragme* le /m/ peut tomber, alors que ce mot est aussi savant que les précédents. Après [s] la règle veut que la nasale tombe; c'est ce qui se passe dans

[spas:]	"spasme"
[ãñãtu <sub>s</sub> jasfãta <sup>1</sup> st <sub>s</sub> Ik]	"un enthousiasme fantastique"

Cependant dans certains contextes, [ãñusjas:] "enthousiasme" est ambigu, il peut aussi traduire, le français standard *enthousiaste*, et l'ambiguïté serait générale entre les noms abstraits en *-isme*

et les noms de personnes correspondants en *-iste* :

[œfa'ʃis:]	"un fasciste" ou "un fascisme"
[œnasjonalis:]	"un nationaliste" ou "un nationalisme"

etc. Pour sauvegarder la distinction on aura tendance à conserver le [m] final, mais à un certain niveau de langue le [t] final tombera toujours :

[œfaʃisāra'ʒe]	"un fasciste enragé"
----------------	----------------------

plutôt que \*[œfa'ʃistāra'ʒe].

#### 4. Présentation de la règle

- 4.1 En somme, les différents types de consonnes finales se comportent de façons diverses : après une autre consonne les fricatives ne tombent jamais ; dans certains contextes on peut conserver les nasales ; généralement les occlusives tombent et les liquides tombent presque toujours. Rappelons que ces effacements ne s'opèrent pas après une liquide. Si nous conservons le trait [vocalique], cette restriction s'exprime simplement en limitant la chute après  $\begin{bmatrix} +\text{cons} \\ -\text{voc} \end{bmatrix}$  au lieu d'avoir à employer une disjonction :

$$(4) \quad \left[ \begin{array}{c} [+cons] \\ \left\{ \begin{array}{c} [-son] \\ [+nas] \end{array} \right\} \end{array} \right]$$

Mais on ne peut éviter la disjonction pour décrire les différents types de consonnes qui tombent. On a donc la règle (provisoire)

$$(5) \quad \left[ \begin{array}{c} [+cons] \\ [+son] \\ \left\{ \begin{array}{c} [-son] \\ [-cont] \end{array} \right\} \end{array} \right] \rightarrow \emptyset / \left[ \begin{array}{c} [+cons] \\ -\text{voc} \end{array} \right] \_ \#$$

#### 4.2 Itérativité

La simplification des groupes consonantiques finaux va encore plus loin : à la finale de mot, on a en français de France les

triphones consonantiques correspondant à 6, 7 et 8, à Montréal :

(6) Liquide  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  occlusive  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  liquide (LOL)

arbré    mordré    meurtré    cercré  
 marbré    filtré    sépulcré  
 pourpré    ordré    couvercré

(7) Fricative  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  occlusive  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  liquide (FOL)

astré    piastré    désastré    orchestré    palestré  
 terrestré    ministré    administré    sinistré    registré  
 enregistré    lustré    illustré    monstéré    musé

(8) Occlusive  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  fricative  $\overbrace{\hspace{1.5cm}}$  occlusive (OFO)

texté    prétexté    contexté    mixté

Notez que les suites VNC# (où C représente une consonne), c'est-à-dire VNN, VNĻ et VNB, sont exclues au niveau phonétique par la chute des consonnes nasales devant consonne, règle postérieure à la nasalisation de la voyelle précédente; en d'autres termes VNC# devient V̄C#. Les triphones de (6, 7, 8) ont déjà été réduits à des diphones par la règle (5). On obtient respectivement LO, FO, OF. Mais, comme on le voit dans les tableaux (6, 7, 8), les triphones OFO ne donnent que OF, les LOL ne donnent que LO, les FOL, eux, donnent F.

Bien entendu, on pourrait écrire une règle spéciale ordonnée de façon pertinente après (5) et qui effacerait les occlusives à la finale après bruisante :

(9)  $\begin{bmatrix} \text{-son} \\ \text{-cont} \end{bmatrix} \rightarrow \emptyset / \text{[-son]} \_\_\_\#$

Toutes choses égales par ailleurs, il serait mieux, bien sûr, de remplacer dans notre grammaire la séquence des règles 5 et 9 par une règle unique. Cette règle pourrait être la règle 5, qui s'appliquerait à nouveau. À la seconde application de

cette règle, la liquide de LO empêche la chute de l'occlusive suivante dans les exemples (6) et la fricative de OF ne peut pas tomber (dans 8). Malheureusement, le formalisme de Chomsky et Halle (1968) ne permet pas l'application itérative d'une règle. Il nous permet seulement d'employer le subterfuge des schémas de règles. Le premier schéma possible est celui qui utilise les accolades. L'ordre conjonctif entre les sous-règles permet de répéter dans la deuxième sous-règle le contexte de la première :

$$\left[ \begin{array}{l} [+cns] \\ [+son] \\ [-son] \\ [-cont] \end{array} \right] \rightarrow \emptyset / \left[ \begin{array}{l} [+cns] \\ [-voc] \\ [+cns] \\ [-voc] \end{array} \right] \_ \# \quad \begin{array}{l} \text{a)} \\ \text{b)} \end{array}$$

Indépendamment des réserves de principe qu'on peut avoir contre les accolades (cf. McCawley 1971), la règle ci-dessus paraît bizarre : un contexte identique est donné dans les sous-règles a) et b) seulement pour profiter de l'ordre conjonctif.

L'autre schéma autorisé par Chomsky et Halle (1968), utilisable ici, est le schéma infini qui permet l'application simultanée des sous-règles. La première formulation qui vient à l'esprit est la suivante :

$$(10') \left[ \begin{array}{l} [+cons] \\ [+son] \\ [-son] \\ [-cont] \end{array} \right] \rightarrow \emptyset / \left[ \begin{array}{l} [+cons] \\ [-voc] \end{array} \right]_1 \_ \#$$

On sait que ce schéma est l'abréviation des sous-règles

$$(10'a) \left[ \begin{array}{l} [+cons] \\ [+son] \\ [-son] \\ [-cont] \end{array} \right] \rightarrow \emptyset / \left[ \begin{array}{l} [+cons] \\ [-voc] \end{array} \right] \_ \#$$

$$(10'b) \left[ \begin{array}{l} [+cons] \\ [+son] \\ [-son] \\ [-cont] \end{array} \right] \rightarrow \emptyset / \left[ \begin{array}{l} [+cons] \\ [-voc] \end{array} \right] \left[ \begin{array}{l} [+cons] \\ [-voc] \end{array} \right] \_ \#$$

etc.

Considérons maintenant une forme sous-jacente comme /ministr/ 'ministre'<sup>7</sup>. Le schéma (10') ne pourra faire tomber que le /r/, puisque (10'a) et (10'b) s'appliquent en même temps et qu'elles ne peuvent affecter que la dernière consonne, le /r/. Le schéma (10') ne nous permet donc pas de générer [mi'nIs:] (mais seulement [mi'nIst]); il est donc inadéquat.

Mais il y a une autre façon d'utiliser les schémas infinis et qui, elle, est correcte. Ainsi on peut remplacer (10') par

$$(10'') \left[ \begin{array}{c} +\text{cons} \\ \left\{ \begin{array}{c} [+son] \\ [-son] \\ [-cont] \end{array} \right\} \end{array} \right] \rightarrow \emptyset / \left[ \begin{array}{c} +\text{cons} \\ [-\text{voc}] \end{array} \right] \text{ — } [+cons]_0 \#$$

(10'') se développe en

$$(10''a) \left[ \begin{array}{c} [+cons] \\ \left\{ \begin{array}{c} [+son] \\ [-son] \\ [-cont] \end{array} \right\} \end{array} \right] \rightarrow \emptyset / \left[ \begin{array}{c} +\text{cons} \\ [-\text{voc}] \end{array} \right] \text{ — } \#$$

$$(10''b) \left[ \begin{array}{c} [+cons] \\ \left\{ \begin{array}{c} [+son] \\ [-son] \\ [-cont] \end{array} \right\} \end{array} \right] \rightarrow \emptyset / \left[ \begin{array}{c} +\text{cons} \\ [-\text{voc}] \end{array} \right] \text{ — } [+cons] \#$$

etc.

Reprenons le mot /ministr/. (10''a), (10''b), etc., s'appliquent simultanément : /r/ tombe par (10''a), mais on a aussi /t/ qui tombe par (10''b). On peut donc cette fois générer [mi'nIs:]. Mais si on peut ainsi aboutir à la forme de surface voulue, notre formalisation est-elle adéquate pour autant ? À notre sens (10''a) décrit exactement les faits, mais (10''b) donne la fausse impression qu'on fait tomber l'avant-dernière consonne du mot lorsque

---

7. Une représentation comme /ministrø/ serait peut-être encore plus profonde que /ministr/, mais il suffit d'ordonner la chute du schwa avant la réduction des groupes consonantiques finaux, laquelle s'applique donc à des formes dérivées comme /ministr/.

celle-ci est précédée d'une vraie consonne. En fait (10''b) n'a pas de statut indépendant en français de Montréal. Et comme (10'') est l'abréviation d'un ensemble de règles qui inclut (10''b), il est aussi à rejeter.

En somme le formalisme de *Sound Pattern of English* ne nous permet pas d'exprimer correctement la réduction des groupes consonantiques finaux. La raison de cette inadéquation est qu'il ne nous permet pas l'application itérative des règles. Ici il nous semble clair qu'on a un seul processus, la réduction des groupes consonantiques finaux par effacement de la dernière consonne. Cet effacement peut se répéter dans les groupes primitivement de trois consonnes, pourvu que la description structurale de la règle soit conservée. Mais cet effacement n'est pas toujours répété puisqu'on a des formes intermédiaires comme [ẽminIstẽpɔr'tã] 'un ministre important' (où seul le /r/ final est tombé). De telles formes intermédiaires ne seraient pas générées par des schémas comme (10') et (10''), qui effaceraient (ou n'effaceraient pas) le /t/ et le /r/ de /ministr/ en bloc<sup>8</sup>.

Notre interprétation des faits revient donc à préférer l'application itérée de (5) à la séquence des règles (5) (9). De plus, nous avons montré que les schémas de règles proposés par Chomsky et Halle (1968) ne décrivent pas adéquatement les faits<sup>9</sup>.

Revenant à ce qui a été dit au début du paragraphe 4, on pourrait nuancer la formulation de la règle (5) en la considérant

- 
8. Les groupes consonantiques finaux incomplètement réduits - comme dans [mi'nIst] 'ministre' - posent un problème sociolinguistique intéressant. Il vaudrait la peine de vérifier s'ils sont intermédiaires du point de vue stylistique aux groupes non réduits - [mi'nIstr] - et aux groupes complètement réduits - [mi'nIs:] - ou s'ils sont des formes hypercorrigées, etc.
9. Morin et Friedman (1971) fournissent d'autres cas où des règles phonologiques itératives sont nécessaires.

comme une règle variable. Cette règle effacerait les segments consonantiques finaux avec une fréquence d'application différente : de 1 ou presque 1 pour les liquides, à 0 pour les fricatives. Selon le formalisme proposé par Labov (1969) et amélioré par Cedergren et D. Sankoff (à paraître), la règle (5) deviendrait :

$$(11) \quad [+cons] \rightarrow (\emptyset) / \begin{bmatrix} +cons \\ -voc \end{bmatrix} \left\{ \begin{array}{l} \alpha_1 [+voc] \\ \alpha_2 [-son] \\ \alpha_3 [-cont] \\ \alpha_4 [+nas] \\ \alpha_5 [-son] \\ \alpha_6 [+cont] \end{array} \right\} \#$$

Dans cette règle,  $\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3, \alpha_4$  sont ordonnés linéairement avec  $\alpha_1 = 1$  ou très proche de 1 et  $\alpha_4 = 0$ . Des résultats empiriques permettraient de donner des valeurs numériques plus précises à ces coefficients et de tester notre hypothèse.

5. De l'ordre de quelques règles

Nous ne pouvons formuler la simplification des groupes consonantiques finaux par une règle aussi simple (relativement) que (11), que parce qu'elle ne s'applique pas directement à des représentations sous-jacentes. D'abord, les /ə/ finaux ont été effacés avant l'application de (11). Ainsi "correcte" se prononce [kɔ'rek]; le /ə/ du féminin a été effacé alimentant ainsi la règle (11) (*feeding order* de Kiparsky). On est aussi obligé d'appliquer la règle de troncation avant (11) et même avant chute du /ə/ final si on veut expliquer l'alternance

$$[\text{dot}^1\text{ga}] \sim [\text{dotr}\text{e}^1\text{ga}] \quad \text{"d'autres gars"}$$

à partir de quelque chose comme /dotrə+s#gə/. De la même façon, les variantes

$$[\text{dotza}^1\text{mi}] \sim [\text{dotr}\text{e}^1\text{za}^1\text{mi}] \quad \text{"d'autres amis"}$$



prouvent l'antériorité de la règle de liaison relativement à la chute du /ə/ et, par transitivité, relativement à (11). Les processus de nasalisation des voyelles se sont aussi déjà opérés avant (11). Ainsi à partir de /sɔmbr/ on obtient /sɔ̃mbr/ et enfin [sɔ̃mb] qui devient après application de (5)

[sɔ̃b] "sombre"

La chute de la consonne nasale empêche une deuxième application de (11) : /sɔmbr/ ne donne pas

\*[sɔ̃] "sombre"

De plus, en français de Montréal comme en français de France, la nasalisation d'une voyelle devant consonne nasale (en position préconsonantique ou finale de mot) s'opère avant la liaison, laquelle fait passer une consonne finale de mot au début du mot suivant lorsque celui-ci commence par un segment non consonantique (cf. Dell 1971, passim et p. 106). Cet ordre est nécessaire pour expliquer la nasalisation de la voyelle de *ben* dans [bɛ̃nɛnɛr've] *ben énérvé* : il faut que le /n/ de *ben* soit encore à sa place pour nasaliser le /e/ précédent.

Il semble donc que (11) soit une règle tardive dans la grammaire. Mais d'autres règles lui sont postérieures. Ainsi, l'affrication des occlusives dentales devant [i], [y], [j] et [ɥ] s'applique après la chute de la liquide finale : /ɔ̃kadr#imās/ devient

[ɔ̃kadzi'mās:] "un cadre immense"<sup>10</sup>

10. L'existence d'une prononciation sans affriquée [ɔ̃kadi'mās:] suggère que l'affrication des dentales est facultative à la frontière de mot. On notera aussi les paires  
 [Ynpatine'gal] ~ [Ynpatsine'gal] 'une patte inégale'  
 [Ynbeti'nob] ~ [Ynbetsi'nob] 'une bête ignoble'  
 où la dentale finale n'est pas la réduction d'un groupe consonantique final. Ces formes prouvent que les variantes avec occlusive d'une part et affriquée d'autre part ne sont pas dues à un

Suivant aussi l'application de (11) les fricatives sourdes s'allongent avant la pause :

$$(12) \begin{bmatrix} \text{-son} \\ \text{+cont} \\ \text{-voisé} \end{bmatrix} \rightarrow \text{[+long]} / \text{---} \parallel^{11}$$

Cette règle est nécessaire pour rendre compte des paires :

[ʒmä'fI:]	<i>j'm'en fiche</i>
[YnfI[dəräse]mä]	<i>un'fich' de renseignements</i>

La règle (11) alimente la règle (12) (*feeding order*) :

[sepɔ'ʒys:]	<i>c'est pas jusse</i>
[s(e)pɔʒYspä:'tut]	<i>c'est pas jusse pas en toute</i>
[ʒYspur'vwæʁ]	<i>"juste pour voir"</i>
[stœgrāde'zas:]	<i>"c'est un grand désastre"</i>
[stœdezaste:'rɪb]	<i>"c'est un désastre terrible"</i>

Les règles se présentent donc dans l'ordre suivant :

- (13)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{nasalisation} \\ \text{liaison} \\ \text{troncation} \\ \text{æ} \rightarrow \emptyset \\ \text{simplification des groupes consonantiques finaux (11)} \\ \text{affrication des occlusives dentales} \\ \text{allongement des sifflantes sourdes finales} \end{array} \right.$

## 6. Importance du phénomène de la réduction des consonnes

Pour terminer, demandons-nous quelle est l'importance du phénomène décrit ici. Bien sûr, la finale n'est pas le seul contexte d'effacement des consonnes, mais ailleurs ce ne sont guère

---

ordre différent des règles de réduction des groupes consonantiques (11) et d'affrication puisque leurs dentales ne proviennent pas de groupes consonantiques sous-jacents.

11. Ce phénomène a d'abord été observé auditivement par Lynn Drapeau, et a été confirmé par les analyses spectrographiques qu'elle a faites avec Benoît Jacques. Voir Jacques et Drapeau (en préparation).

que les liquides qui disparaissent.

[pɒpje'tɛr] ~ [pɒpje'tɛr]	"propriétaire"
[api'ke]	"appliqué"
[py'to]	"plutôt"

et dans ces autres contextes l'effacement n'est pas aussi généralisé. Toutefois, la chute des consonnes finales entre dans un cadre plus général qui favorise l'alternance dans la chaîne, des suites voyelle consonne voyelle. Cette tendance est aussi réalisée par des règles d'élision de voyelles :

[tɑ]	"tu as"
------	---------

de semi-voyellisation :

[jɛm]	"il aime"
-------	-----------

de métathèse (ou épenthèse ?) du [ə] :

[ʒakɛrvjɛ'dmɛ]	"Jacques revient demain"
----------------	--------------------------

d'épenthèse du [ə] devant liquide <sup>~</sup> jod :

[pʁə'rjɛ]	"pour rien"
-----------	-------------

Mais les faits sont beaucoup plus complexes que ne le suggèrent ces quelques exemples et pourraient faire l'objet de plusieurs autres publications<sup>12</sup>.

Paul Pupier  
et Lynn Drapeau

12. Alors que ce texte était sous presse, Michel Prairie nous a signalé, au sujet de la règle (11) en 4.2, une simplification possible de son contexte en ne limitant la chute de la consonne qu'après segment non vocalique. Ceci est trivialement vrai pour autant qu'on n'a pas de glissante avant la consonne en français. De toute façon, il n'y aura pas de consonne qui puisse tomber après une glissante. Mais il y a un problème si l'on interprète l'élément non syllabique de la diphtongue comme une glissante. Certes la chute du r de [paɪr] 'père' sera fréquente conformément à la hiérarchie proposée pour la règle 11. Mais l'occlusive /k/ de [pa<sup>u</sup>k] 'Pâques' ne tombera pas, contrairement aux prédictions de cette règle.

## BIBLIOGRAPHIE

- CEDERGREN Henrietta et David SANKOFF (à paraître dans *Language*), "Variable Rules : Performance as a Statistical Reflection of Competence".
- CHOMSKY Noam et Morris HALLE (1968), *The Sound Pattern of English*, New York, Harper & Row.
- DELL François (1970), *Les Règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français*, thèse inédite de Ph.D., Cambridge (Mass.), M.I.T.
- JACQUES Benoît et Lynn DRAPEAU (en préparation), "les Fricatives en finale de syllabe en français de Montréal".
- JUILLAND Alphonse (1965), *Dictionnaire inverse de la langue française*, La Haye, Mouton.
- LABOV William (1969), "Contraction, deletion, and inherent variability of the English copula", *Language* 45 : 715-762.
- MORIN Yves-Ch. et Joyce FRIEDMAN (1971), *Phonological grammar tester. Underlying theory*, Natural Language Studies n° 10, Ann Arbor, The University of Michigan.
- SANKOFF Gillian et Henrietta CEDERGREN (1971), "Some results of a sociolinguistic study of Montreal French", dans *Linguistic Diversity in Canadian Society*, éd. par Regna Darnell, Edmonton, Linguistic Research : 61-87.